



Administration communale de Bous

20, route de Luxembourg

L-5408 BOUS

CONVOCATION

Séance du conseil communal du 26 janvier 2023 à 14:30 heures

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal de la commune de Bous est invité à se réunir, en date du **jeudi 26 janvier 2023 à 14:30 heures** à la mairie de Bous ceci afin de délibérer sur les objets suivants:

En séance à huis clos

1. Affaires du personnel

En séance publique

2. Approbation du rapport de la séance du conseil communal du 15 décembre 2022
3. Approbation de titres de recettes
4. Droit de préemption
5. Approbation d'un contrat de bail relatif à deux parcelles sises à Assel au lieu-dit « Séisswiss »
6. Approbation d'un compromis de vente relatif à des parcelles sises à Bous au lieu-dit « Am Zéimert »
7. Approbation d'une convention pour 2023 avec la « Beschäftigungsinitiativ Réimecher Kanton »
8. Approbation de la convention de mise en œuvre du pacte logement 2.0
9. Approbation de la prise en charge de certains coûts en relation avec le service « Repas sur roues »
10. Informations d'actualités données par le collège échevinal. Questions des conseillers.

Bous, le 17 janvier 2023

Le collège des bourgmestre et échevins,

Netty Simon-Kill
échevine

Carlo Kütten
bourgmestre

Joé Beissel
échevin